PORTAIL AUTOPORTANT

DESCRIPTIF

Alternative du portail coulissant, le portail autoportant ne nécessite pas de rail au sol pour coulisser.
Grâce au système de poutre télescopique associé à une monture, l'équilibre est respecté sans basculer ou fléchir lors des manœuvres d'ouvertures et de fermetures

AVANTAGES

Absence de rail au sol : pas besoin d'entretien pour enlever les feuilles, les graviers ou la neige susceptible de bloquer le rail.
Pas de création de flaques d'eau, liées au blocage de l'écoulement par le rail.
Aucune modification des sols existants.
Capacité de franchir des obstacles : trottoirs, voies ferrées, etc.
Pas de condamnation du passage durant les travaux.
Facilité d'adaptation aux pentes.
Économie des travaux de génie civil.

COMMANDE ET OPTIONS

- Manuelle ou motorisée
- Remplissage des lisses intermédiaires et barreaux traversants
- Latte défensive
- Finition des barreaux traversants
- Portique du butée
- Rampe de soulagement, à partir de 6 mètres.
- 2 portiques de guidage, à partir de 9 mètres.

CONSTRUCTION

Tube en acier galvanisé et plastifié à 200° polyester bâtiment
Barreaux Ø 25 mm
Vide entre les barreaux 110 mm
Vide sous le portail : 80 mm
Conforme à la norme EN 13241-1

SERRURE ET GÂCHE

Locinox à canon européen, avec 3 clés

COULEUR

Standard: Vert 6009 et 6005, noir 9005, gris 7016
Autres couleurs : 200 coloris RAL à choix

DIMENSIONS

Hauteur hors sol : 1.5 à 2.5 m
Longueur passage libre: 3 à 11 m

VIQUERAT CONCEPT INDUSTRIE Sàrl/ CHEMIN DU COTEAU 27 / CH - 1123 ACLENS - VD
T. : +41 21 946 28 93 / F. +41 21 946 28 94
E-mail : secretariat@viquerat-ci.ch

24/7 DEPANNAGE